

# Les agroforêts des ménages : un concept novateur à explorer ensemble

*Communication présentée à l'occasion de la*

«Mission de présentation du projet Rifop »

Brazaville, Janvier 2022

Pr Cédric Vermeulen, Ir Cécilia Julve



1. Propos
2. Les modèles déjà explorés
3. Une propositions nouvelle
4. Des débats à lancer
5. Conclusion



La foresterie sociale et communautaire semble avoir atteint certaines limites en Afrique centrale; est-il possible de lui donner un second souffle, dans un contexte de démographie et de déforestation croissantes?



- Toutes les initiatives de foresterie sociale peuvent se classer selon deux échelles : échelle de co-gestion et échelle de participation

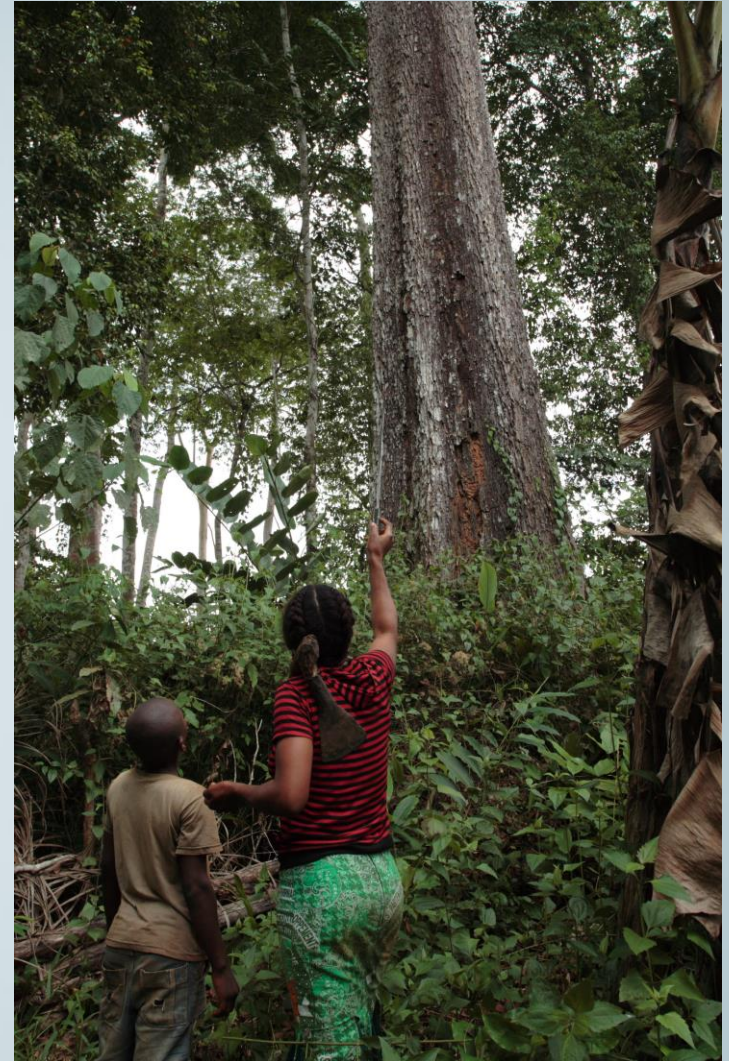
	information	Consentement	Action	Co-construction	Co-gestion	Partage de la rente	Partage décision
Etat							
Région							
Commune					Forêt communale Cameroun		
Plusieurs villages	Comité paysan-forêt Cameroun	Clip congo	Comité Paysan-forêt Cameroun		SDC, ZICGC, ZOFODEC	SDC Congo, FDL Gabon, RFA Cameroun, ZIGC	CFCL RDC
Communauté de résidence					FC Cameroun et Gabon, ZVC RCA	ZVC RCA	ZVC RCA
Famille élargie							
Ménage							
Individu							

- Peu de partage de la rente et du droit de décision
- Partout l'usufruit sur la ressource, jamais le foncier
- « Focalisation » sur le village comme unité de travail
- Echelle de travail souvent communautaire, peu adaptée aux structures locales de pouvoir et au paysannat

En 2018, la « Feuille de route de Brazzaville pour la foresterie sociale » recommande de tester de nouveaux modèles de foresterie sociale.

#### *Agroforêts des ménages*

- En zone forestière (dégradée ou non), dans la mosaïque Jachères/forêts/cacaoyères
- Basées sur l'appropriation coutumière
- Objectif : Prévenir la saturation foncière et le défrichage définitif, sécuriser les producteurs
- Attribuées au niveau du ménage
- 10- 25 ha par ménage dans un rayon de 5 km autour du village
- Titre « allégé » et « conditionné »
- Héritable en un seul bloc



## *Agroforêts des ménages : définition provisoire*

Attribution, sur base d'un dossier de demande, à des ménages de droits sur des espaces suffisants pour garantir à long terme le maintien de la mosaïque paysagère typique de l'agriculture itinérante (champ – jachère forestière – forêt secondaire – culture de rente) et les biens et services nombreux qu'elle procure. Les agroforêts des ménages pourraient se constituer en espaces de 15- 25 ha par ménage répartis en un seul tenant, dans un rayon de 5 km autour des villages, **inaliénables en dehors du ménage et légués en un seul tenant et ce afin d'éviter le morcèlement futur**. Ces espaces accueilleraient cacaoyères, caféières, champs vivriers et jachères forestières, en imposant une norme minimale de couvert forestier à maintenir (de l'ordre de 60%), et dont tous les produits, y compris ceux issus de la valorisation, seraient propriété du ménage. Il s'agirait d'une sorte de « foncier d'usufruit », conditionné par le maintien d'un couvert forestier mixte productif.



Immédiatement, de nombreuses questions :

- Quelle serait la taille de ces agroforêts?
- Seront-elles en un seul tenant?
- Comment concilier les formes traditionnelles d'héritage avec l'idée d'éviter le morcellement de la forêt?
- Titre foncier ou titre forestier? Mixte?
- Comment garantir la conditionnalité de maintien du couvert forestier?
- Comment tenir compte des inégalités de genre pour l'accès à la terre au sein des ménages?
- Comment garantir la légalité dans ces petits espaces? (et est-ce nécessaire?)

Que souhaite faire le projet RIFOP?

- Lancer l'idée et le concept
- Débattre du concept avec de nombreuses parties prenantes et le faire évoluer doucement
- Le tester sur le terrain dans deux pays (Congo Brazzaville et Cameroun) en périphérie de parcs nationaux (PN Odzala et Réserve du Dja)
- Travailler avec des producteurs, à priori intéressés par la sécurisation foncière
- Appuyer les filières concernées



- Ouvrir de nouveaux possibles
- Débattre de manière inclusive
- Travailler de manière expérimentale
- Proposer, pas imposer
- Nourrir l'évolution des normes par des expériences pratiques



# Merci pour votre attention!



Contact : [cvermeulen@uliege.be](mailto:cvermeulen@uliege.be)

[direction@natureplus.be](mailto:direction@natureplus.be)

*Avec la contribution de Nature + asbl et avec des illustrations tirées de l'ouvrage  
« Regards croisés sur la foresterie communautaire » (Photos J-L Doucet et J-Y De  
Vleeschouwer).*